

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 21 MAI 2012

- n° 56 de Mme Elisabeth Reber Jung (PS) et de 23 cosignataires demandant que la Ville s'engage pour la biodiversité en installant des refuges à insectes

Mme Elisabeth Reber (PS) résume le postulat ci-après :

Nous demandons à la Ville de s'engager pour la biodiversité en installant des refuges pour insectes.

Certains insectes jouent un rôle de plus en plus important dans les jardins potagers et dans les jardins d'ornement. Ces insectes qualifiés d'auxiliaires évitent l'utilisation de pesticides. Le refuge pour insectes est un concept qui permet d'optimaliser la présence des insectes souhaités dans les écosystèmes. La plupart sont solitaires et creusent leur nid dans le sol, des arbres creux ou des galeries forées dans le bois (fagots de branches, tiges creuses, bûches percées de trous, briques creuses). En créant un environnement favorisant l'équilibre entre un nombre varié d'espèce végétale et un nombre varié d'espèces animales, la biodiversité en ville sera favorisée. Ces refuges pour insectes présentent également un intérêt pédagogique. Ils permettent d'éveiller les enfants et de les sensibiliser à la richesse de la faune sauvage en ville."